



Journée de mobilisation du 8 octobre 2015

La CGT, FSU, Solidaires appellent à une nouvelle journée de mobilisation interprofessionnelle avec grève et manifestation

Déclaration unitaire des organisations syndicales CGT, FSU, Solidaires des Côtes d'Armor

Depuis le début de cette année 2015, les salariées et retraité/es se sont mobilisé/es à plusieurs reprises dans les secteurs professionnels et au plan interprofessionnel pour exprimer leurs attentes, leur exaspération grandissante face à une situation économique et sociale qui ne cesse de se dégrader et pour exiger une autre répartition des richesses qu'ils produisent.

Ces derniers mois encore, des actions, souvent unitaires, ont été menées par les salarié/es et les retraité/es, exigeant leur juste dû, autour des luttes sur les salaires et les pensions. Des actions se sont développées pour exiger de travailler mieux et moins, d'améliorer les conditions de travail et de réduire la durée du temps de travail, contre les licenciements, pour exiger aussi la pérennisation et la conquête de nouveaux droits (retraites, protection sociale, garanties collectives), le développement des services publics et la relance industrielle.

Cédant aux pressions des puissances financières, au MEDEF, aux injonctions de Bruxelles, le gouvernement déroule une politique qui remet en cause notre modèle

social assis sur l'égalité, la justice et la solidarité.

Accompagnées par une bataille idéologique inédite, les politiques pour l'emploi se traduisent trop souvent par des mesures de régression sociale qui impactent tous les salarié/es. L'annonce par F. HOLLANDE le 7 septembre dernier, affichant sa volonté de réformer le code du travail à l'appui du rapport « Combrexelle » pour soi-disant faciliter l'emploi et la compétitivité des entreprises va surtout fragiliser les droits de tous les salariés en rompant avec les principes d'égalité devant la loi et de hiérarchie des normes.

En Côtes d'Armor, les conséquences des politiques menées se font douloureusement sentir sur le front de l'emploi : 47 220 demandeurs d'emplois toutes catégories confondues (fin juillet 2015/chiffres pôle emploi), + 9,1 % sur un an dont plus de 15 % de moins de 25 ans. 44,5% des demandeurs d'emplois sont inscrits depuis plus d'un an. Le secteur industriel départemental, vital pour le développement économique poursuit son érosion avec de nouvelles menaces de suppressions d'emplois.

Dans un tel contexte où les inégalités se creusent et où la précarité se développe, les organisations syndicales CGT, FSU, Solidaires des Côtes d'Armor réaffirment leur volonté de contribuer au renforcement des mobilisations et à leurs convergences dans un cadre unitaire le plus large possible. Elles invitent les salariés actifs, retraités et privés d'emplois à se mobiliser dans le cadre de la journée nationale d'actions interprofessionnelle jeudi 8 octobre 2015 afin d'imposer leurs revendications pour :

- Augmenter immédiatement les salaires, les pensions, les minimas sociaux et le point d'indice des fonctionnaires,
- Promouvoir l'égalité salariale femmes/hommes,
- Arrêter les plans de licenciements et de suppressions d'emplois,
- Améliorer les conditions de travail et réduire le temps de travail pour créer des emplois, combattre et réduire le chômage,
- Pérenniser et améliorer les garanties collectives,
- Maintenir et développer la sécurité sociale solidaire et universelle, les retraites complémentaires pour garantir les droits à la santé et à la retraite pour toutes et tous,
- Développer les investissements pour relancer l'activité économique en tenant compte des impératifs écologiques,
- Conforter et promouvoir les services publics.

Le pacte de responsabilité, les lois Macron et Rebsamen, le projet d'une loi réformant le code du travail doivent être abandonnés.

Les organisations syndicales CGT, FSU, Solidaires des Côtes d'Armor appellent les salariés à débattre des formes de l'action, à décider le débrayage, la grève et à participer massivement aux rassemblements organisés sur les localités.

Le 8 Octobre rassemblements :

• Saint Brieuc

11h00 Parc des Promenades

• Lannion

11 h 30 devant le Tribunal